

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°5 du 26 mai 2021



STADES VEGETATIFS

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	2-3 feuilles étalées	8-9 feuilles étalées
Côte d'Or	2-3 feuilles étalées	7-8 feuilles étalées
Yonne	1-2 feuilles étalées	7-8 feuilles étalées
Nièvre	4-5 feuilles étalées	7-8 feuilles étalées
Franche-Comté	3-4 feuilles étalées	7-8 feuilles étalées

Avec des températures journalières encore bien basses cette semaine, les stades phénologiques ont peu évolué. Malgré tout, la végétation semble reprendre progressivement dans certains secteurs avec une pousse plus régulière.

On observe généralement tout au plus une nouvelle feuille formée au cours des 7 derniers jours. Ainsi dans les vignes les plus hâtives, on note jusqu'à 8-9 feuilles étalées tandis que les parcelles les plus tardives sont encore à 1-2 feuilles.

ACCIDENTS CLIMATIQUES

Grêle : des passages de grêle ont été notés localement dans l'ensemble des vignobles.

Trois épisodes ont ainsi eu lieu dans l'Yonne les 11, 18 et 24 mai, occasionnant des dégâts sur feuilles. En Côte d'Or, deux épisodes ont été relevés le 18 mai (de Nuits-Saint-Georges à Vosne-Romanée) et le 24 mai (de Savigny à Beaune) avec des dégâts limités. La Saône et Loire a aussi été concernée le 18 mai dans le Sud Mâconnais. Dans le Jura, des dégâts ont également été observés sur certains secteurs du vignoble (Beaufort, Gevingey, Le Vernois, Passenans), sans gravité.

MILDIU

Situation :

240 observations ont été réalisées sur le réseau BSV. **À ce jour, la situation reste totalement saine.** Seule 1 tache a été découverte la semaine dernière en Saône-et-Loire (Romanèche). Avec l'enchaînement des pluies au cours des 2 dernières semaines, des contaminations sont susceptibles d'avoir eu lieu dans les différents vignobles depuis le 10 mai. Les premières taches pourraient ainsi faire leur apparition à partir du 28-29 mai et la sortie s'échelonner sur la première décade de juin.

Analyse de Risque :

À ce jour, le risque demeure faible pour l'ensemble des vignobles.

Les pluies qui touchent régulièrement la région depuis déjà trois semaines et l'humidité résiduelle constituent des conditions favorables au mildiou.

Toutefois, seule l'intensité de sortie des taches dans les 8-10 prochains jours permettra de qualifier précisément le niveau de risque réel dans les différents vignobles.

Les travaux d'ébourgeonnage qui sont en cours font partie des techniques préventives qui réduisent le risque mildiou, en éliminant les pousses les plus basses.



Pluies du 18 au 24 mai :

6 à 20 mm en 21
15 à 25 mm en 18
18 à 31 mm en 17
3 à 48 mm en 89
33 à 41 mm dans le Jura

Prévisions du 26 au 31 mai :

remontée progressive des températures dans l'ensemble des vignobles avec éventuellement encore des passages pluvieux de faible intensité pour le début de semaine prochaine.



OÏDIUM

Situation :

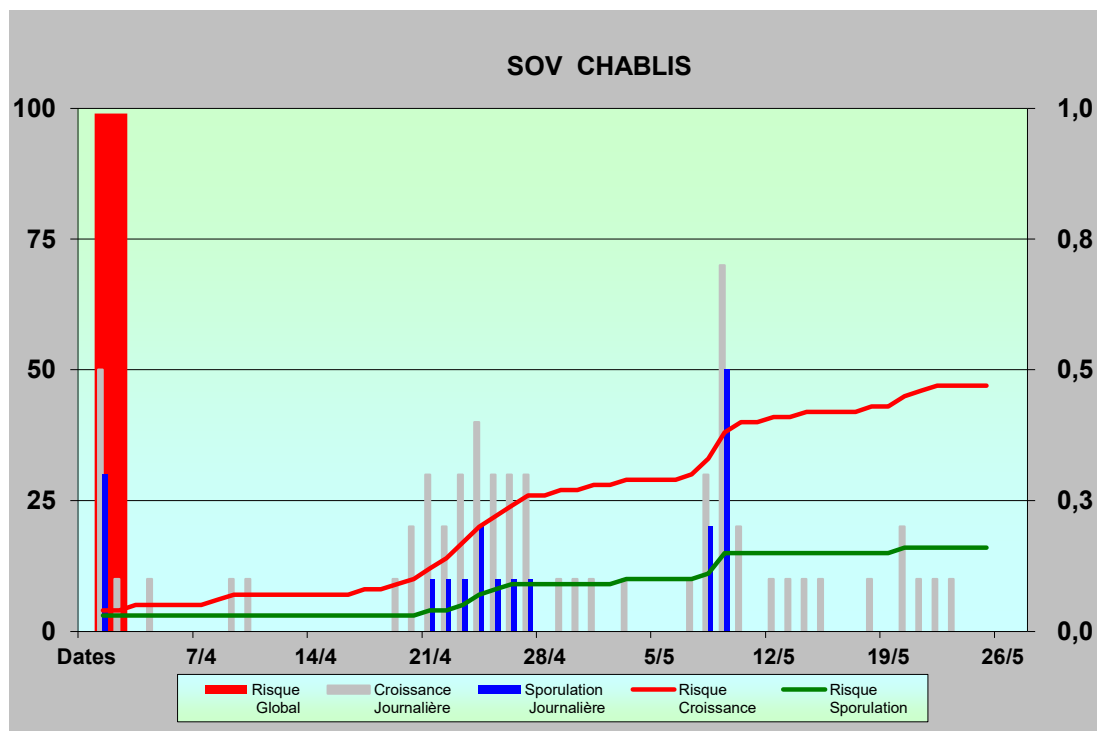
207 observations sur feuilles ont été réalisées sur le réseau BSV.

Dans la très grande majorité des parcelles, aucun symptôme n'est encore observé. Toutefois il convient de noter que la maladie est détectée de façon ponctuelle dans les différents vignobles de Bourgogne Franche-Comté (hormis dans l'Yonne). Cela concerne de rares parcelles du réseau (1 situation en Saône-et-Loire, 1 dans le Jura, 1 en Côte d'Or) ainsi que quelques vignes à historique hors réseau. Néanmoins dans tous les cas, les fréquences restent faibles à ce jour (1 à 3% de feuilles touchées).

Analyse de Risque :

À ce jour, les symptômes demeurent rares et jusqu'à présent les conditions climatiques du mois de mai ont été peu propices à l'activité du champignon.

Toutefois, le modèle SOV indique un risque global très élevé pour la campagne 2021 sur l'ensemble des situations modélisées. Cela pourrait se traduire par une montée en gamme de l'activité du champignon avec la remontée progressive des températures annoncée.



BLACK-ROT

240 observations ont été réalisées sur le réseau BSV. **À ce jour, aucun symptôme n'a encore été détecté.** Comme pour le mildiou, les conditions pluvieuses actuelles et l'humidité résiduelle sont favorables aux contaminations et à l'activité du champignon. Toutefois, si des contaminations se sont produites, il convient de noter que les symptômes sur feuilles correspondants n'apparaîtront vraisemblablement pas avant début juin.

À noter, compte tenu de l'absence de symptômes sur grappes depuis plusieurs années, excepté dans quelques parcelles de l'extrême sud de la Saône-et-Loire il n'y a pas de cas de parcelles dans notre vignoble où une prise en considération du risque Black-Rot doit être envisagée de manière spécifique et plus précocement que celle concernant le risque Mildiou.

Analyse de Risque : le risque demeure faible. Comme pour le mildiou, les conditions météo à venir, la présence/absence de la maladie au vignoble préciseront l'évolution de ce dernier.



VERS DE GRAPPE

L'activité de vol est pratiquement nulle, hormis pour quelques sites de l'Yonne et de la Saône et Loire où des Eudémis sont encore capturées.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

L'arrêté ministériel du 27/04/21 relatif à la lutte contre la FD est paru. L'Article 16 précise les mesures de lutte à mettre en œuvre dans les pépinières viticoles. Dans celles-ci, l'arrêté préconise un traitement continu entre **le 15 mai et le 15 octobre**. **Plus de détails dans le lien ci-dessous.**

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/4/27/AGRG2108908A/jo/texte>

Prochain BSV : mardi 01 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRABFC) et rédigé par le représentant de la CRABFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées en 2021 par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRABFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.